

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Hilfswerke
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Internationale Beziehungen
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Barras, François
Burgos, Elie
Caretti, Brigitte
Eperon, Lionel
Huguenet, François
Käppeli, Anita
Mach, André
Pasquier, Emilia
Schnyder, Sébastien
Unbekannt, Autor

Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Burgos, Elie; Caretti, Brigitte; Eperon, Lionel; Huguenet, François; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Unbekannt, Autor 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Hilfswerke, Internationale Beziehungen, 1988 - 2012*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	4
Gute Dienste	4
Entwicklungspolitik	4

Abkürzungsverzeichnis

UNO	Organisation der Vereinten Nationen
NGO	Nichtregierungsorganisation
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
IKRK	Internationales Komitee vom Roten Kreuz

ONU	Organisation des Nations unies
ONG	Organisation non gouvernementale
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
CICR	Comité international de la Croix-Rouge

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.12.1988
BRIGITTE CARETTI

Il est parfois difficile de différencier le statut de nationalité de celui de membre d'une organisation internationale. Cette réflexion aurait pu être faite par le CICR après l'enlèvement de l'un de ses délégués au Liban, le Suisse Peter Winkler. Kidnappé en novembre, celui-ci était libéré en décembre sans que l'on connaisse avec certitude les tenants et aboutissants de cette affaire. Si, durant les deux premières semaines de détention, celle-ci relevait de la seule Croix-Rouge, **la publication d'une lettre de Peter Winkler, spécifiant qu'il avait été enlevé en tant que ressortissant suisse et non en tant que délégué du CICR, obligeait le DFAE à intervenir.** Dès lors, une certaine ambiguïté au niveau des compétences a régné entre le CICR et les autorités fédérales. En effet, pour le CICR Winkler était un délégué de nationalité suisse alors que pour le DFAE, il était un ressortissant suisse délégué du CICR.

Certaines sources ont cependant affirmé que **la Suisse n'aurait ni négocié directement avec les ravisseurs ni fait aucune concession**, qu'il s'agisse du pirate de l'air Hariri (détenu à Genève) ou d'une demande de rançon. Ce dénouement rapide pourrait être lié aux contacts établis par la Suisse lors de la session de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'est tenue en décembre à Genève, suite au refus des Etats-Unis d'octroyer un visa au leader palestinien Yasser Arafat. De même, l'intervention de l'ambassadeur de Suède en Syrie a certainement contribué à la rapidité du processus.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 06.10.1989
BRIGITTE CARETTI

En février 1989, le CICR décida du redéploiement de ses activités au Liban, abandonnées à la suite des risques pesant sur son personnel peu après l'affaire Winkler. Cette décision n'a pas été sans conséquence puisque, le 6 octobre de la même année, deux de ses délégués suisses, **Emanuel Christen et Elio Erriquez, ont été enlevés dans la ville de Saïda, au sud du Liban.** Depuis lors, aucune organisation ou groupement actif dans ce pays n'a revendiqué cet acte ni fait connaître de quelconques volontés. Cependant, des menaces de mort ont plané à plusieurs reprises sur les deux otages, sans que l'on ne puisse en vérifier la teneur ni l'authenticité.²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 08.08.1990
BRIGITTE CARETTI

Le 8 août 1990, après 306 jours de détention, Emmanuel Christen, l'un des deux **délégués du CICR** enlevés en octobre 1989 à Saïda (Liban), fut libéré. Quelques jours plus tard, à savoir le 13 août, son collègue Elio Erriquez fut également relâché par ses ravisseurs. Cependant, la plus grande incertitude règne quant à l'identité réelle des kidnappeurs.³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 16.08.1990
BRIGITTE CARETTI

Les interrogations suscitées par cette **libération différée**, alors que les deux hommes avaient été kidnappés en même temps, furent et demeurent nombreuses. Beaucoup de spéculations coururent, comme celles évoquant un lien éventuel entre la délivrance d'E. Christen et celle, par la France, du terroriste Anis Naccache, celle parlant du versement d'une rançon ou celle mentionnant une relation avec la détention, en Suisse, du pirate de l'air Hariri. Cependant, tant les autorités fédérales que le CICR démentirent véhémentement toute tractation ainsi que tout contact direct avec les ravisseurs, dont ils affirmèrent ignorer l'identité.⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 07.10.1990
BRIGITTE CARETTI

En Somalie, **quatre délégués du CICR** furent, en octobre, victimes d'une embuscade tendue par des rebelles du Mouvement national somalien (SNM) aux forces de l'ordre. Lors de celle-ci, l'un des deux représentants helvétiques, Peter Altwegg, fut mortellement blessé, alors que sa collègue suisse Antonella Notari et une représentante du Croissant-Rouge somalien furent enlevées; la quatrième personne réussit à s'enfuir. Après une semaine de captivité, les deux femmes furent libérées.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.02.1991
ANDRÉ MACH

Quatre **délégués du CICR** de nationalité suisse ont été détenus pendant près de trois mois en **Afghanistan** par une faction de la résistance afghane. Cet enlèvement a été gardé secret pendant plus d'un mois, car les ravisseurs ont exigé un silence absolu de la part des autorités helvétiques. Toutefois, aucune revendication n'a été formulée auprès du CICR. Après différentes tractations entre le CICR et les ravisseurs, les quatre otages ont été libérés sans condition. Les motifs de leur enlèvement n'ont pas été éclaircis. Un autre délégué du CICR a été détenu en Afghanistan pendant une dizaine de jours par une autre faction de la résistance. ⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 05.03.1991
ANDRÉ MACH

Afin de financer son action au Proche-Orient durant la **guerre du Golfe**, le **CICR** a obtenu une contribution supplémentaire de 10 millions de francs de la part de la Confédération. ⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.05.1992
ANDRÉ MACH

L'augmentation ces dernières années des opérations sur le terrain, combinée avec une diminution des recettes de financement, a eu pour effet d'accroître considérablement le **déficit du CICR**, lequel s'est monté à 70 millions de francs environ à la fin de l'année 1992. Cette situation financière risque de remettre en cause l'engagement de l'organisation dans certaines régions de la planète. Le président du CICR, Cornelio Sommaruga, a rendu visite au chef du DFAE pour, entre autres, lui faire part de ces problèmes et demander une augmentation des contributions de la Confédération. ⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 02.09.1993
AUTOR UNBEKANNT

A l'initiative du **CICR** et de la Suisse, une **Conférence internationale pour la protection des victimes de guerre a été organisée à Genève**. Face aux violations de plus en plus fréquentes du droit humanitaire lors de récents conflits, les initiateurs avaient pour objectif de rappeler l'existence du droit international humanitaire ratifié par plus 180 Etats et de sensibiliser les autorités politiques sur son application. Dans une déclaration finale, les participants à la conférence, originaires de près de 160 Etats, ont réaffirmé leur volonté de veiller au respect de ce droit lors de conflits armés et de se conformer aux obligations qui incombent aux Etats.
(c.f. aussi: aide financière au Musée international de la Croix rouge pour les années 1994 à 1997) ⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.12.1993
AUTOR UNBEKANNT

Le Chef du DFAE et le président du CICR ont signé un **accord de siège réglant le statut juridique du CICR en Suisse**. Celui-ci concrétise l'indépendance et la liberté d'action de l'organisation vis-à-vis des autorités fédérales; celle-ci jouira ainsi d'une personnalité juridique internationale. La conclusion de cet accord répond surtout à la volonté du CICR de réaffirmer son indépendance face à l'assouplissement de la politique de neutralité de la Suisse ces dernières années, marquée par la participation aux sanctions économiques de l'ONU. ¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 05.12.1995
LIONEL EPERON

Confronté à des difficultés financières en raison de l'aggravation de nombreux conflits dans le monde, le CICR a lancé un **appel de fonds** urgent afin de couvrir, d'ici à la fin de 1995, un excédent programmé de ses dépenses de quelque 153 millions de francs. A cet égard, le président de l'organisation humanitaire, Cornelio Sommaruga, a sollicité de la Confédération une rallonge budgétaire de 10 millions de francs en plus des 90 millions déjà consentis par la Suisse pour 1995. Bien que soutenue par le Conseil fédéral, cette requête a cependant été rejetée par la majorité des députés siégeant au Conseil des Etats. ¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.06.1996
LIONEL EPERON

Pour avoir brisé le secret de fonction en divulguant à un hebdomadaire alémanique une information relative à la nomination potentielle de **David de Pury** au sein du Comité du CICR - voire à sa présidence -, la socialiste zurichoise Lilian Uchtenhagen a été contrainte de démissionner dudit comité sous l'insistance du président de l'organisation, Cornelio Sommaruga. Cette annonce avait en son temps soulevé un véritable tollé au sein des milieux humanitaires, estimant que la vision du monde du coauteur du "Livre blanc" n'était guère compatible avec le mandat du CICR. ¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 10.10.1997
LIONEL EPERON

Bien que d'un montant fort modeste, l'aide financière de quelque 3,7 millions de francs que le gouvernement avait suscitée fin 1996 en vue de soutenir le **Musée international de la Croix-Rouge** et du Croissant-Rouge (MICR) durant la période 1998-2001 n'a pas été acceptée sans autre par le Conseil national. Après avoir balayé une proposition de non entrée en matière Moser (fp, AG), motivée principalement par la situation préoccupante des finances fédérales, les députés de la Chambre du peuple ont par ailleurs rejeté une proposition Vetterli (udc, ZH) qui entendait s'assurer que le canton de Genève ainsi que le CICR participeraient activement au soutien du musée durant les quatre années à venir. C'est en revanche sans opposition aucune que le Conseil des Etats a approuvé cette aide financière qui – en ces périodes de remise en question de la tradition humanitaire de la Suisse en raison de son attitude durant la Seconde Guerre mondiale – revêt une signification toute particulière.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 02.04.1998
FRANÇOIS HUGUENET

De concert avec la diplomatie suisse, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est intervenu devant la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme afin de demander qu'un nombre de **droits minimums de la personne** soient assurés lorsque l'on se trouve dans une situation qui oscille entre la guerre et la paix. Les groupes armés seraient également soumis à ce noyau dur de droits et pas seulement l'Etat.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 28.08.1998
FRANÇOIS HUGUENET

La Fondation en faveur du CICR a décidé de démarcher davantage auprès des grandes entités du secteur privé suisse, qui ne contribuaient que pour 700'000 francs par année au fonctionnement de l'organisation. Son but est de parvenir à réunir 100 millions qui constitueraient un capital de crise dans lequel le CICR pourrait puiser en cas de besoin. Dans l'immédiat, le Comité international de la Croix-Rouge a mis en application une **restructuration** de son action humanitaire afin d'en améliorer l'efficacité. Le projet baptisé «Avenir» a débouché sur une redéfinition toute en nuances des buts de l'institution. Un poste de directeur général a entre autres été créé. Certaines idées plus audacieuses émises par le groupe de réflexion, comme la fusion avec la Fédération de la Croix-rouge ou l'internationalisation du comité, ont été écartées. Par ailleurs, le Président de la Confédération Flavio Cotti a réaffirmé le soutien complet et sans condition de la Suisse au CICR. Le déficit de cette institution basée à Genève était de 25 millions de francs à la fin de 1997. La Suisse en est le troisième contributeur et assume 12% du budget. En l'an 2000, c'est le secrétaire d'Etat Jakob Kellenberger qui succédera à Cornelio Sommaruga à la présidence de l'organisation.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 22.12.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Cornelio Sommaruga a cédé sa place à la tête du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) à l'ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères suisse, Jakob Kellenberger. Par ailleurs, le CICR a célébré le **cinquantième anniversaire des Conventions de Genève** en présence de nombreuses personnalités telles que le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan. Dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse, par l'intermédiaire de Ruth Dreifuss et de la présidente du Conseil national, Trix Heberlein, a lancé un appel pour que le droit humanitaire devienne partout une réalité légale.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 08.12.2000
FRANÇOIS BARRAS

Le Conseil fédéral a rejeté l'idée du PDC de **reverser un tiers des réserves excédentaires d'or de la Banque nationale au Comité international de la Croix-Rouge (CICR)**, préférant appuyer le projet d'une œuvre d'entraide nationale comme la Fondation Suisse solidaire. Plus de 500 tonnes d'or devraient lui être allouée.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 09.05.2001
FRANÇOIS BARRAS

Joseph Deiss, lors de sa rencontre avec le président du Comité international de la Croix-Rouge, Jakob Kellenberger, a annoncé une **augmentation du soutien de la Confédération** à l'institution. Une enveloppe de 100 millions de francs lui sera allouée en 2002, contre 99,6 millions en 2001. Le CICR a de plus inauguré à Versoix (GE) son nouveau centre de formation: le bâtiment d'«Ecogia», restauré à hauteur de 9,6 millions de francs, accueillera les débutants et les délégués plus expérimentés pour mieux les préparer aux nouveaux visages des conflits armés. Des partenariats avec d'autres associations humanitaires sont aussi prévus.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 20.10.2011
ANITA KÄPPELI

Peter Maurer, welcher im Berichtsjahr noch Staatssekretär im Eidgenössischen Departement für auswärtige Angelegenheiten (EDA) war, wurde zum **neuen Präsidenten des IKRK** ernannt. Er folgt im Sommer 2012 auf Jakob Kellenberger, seines Zeichens selbst ehemaliger EDA-Staatssekretär, der seinen Rücktritt eingereicht hatte.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 26.06.2012
EMILIA PASQUIER

Jakob Kellenberger a quitté la **présidence du CICR**. Son successeur nommé en 2011, Peter Maurer, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a repris la présidence de l'organisation en juin.¹⁹

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 20.04.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En avril, l'**otage argovien du groupe Abou Sayyaf aux Philippines, Andreas Notter** délégué du CICR, a été libéré. Il était prisonnier depuis le 15 janvier de l'année sous revue.²⁰

Gute Dienste

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.06.2006
ELIE BURGOS

Au mois de juin, la 29^{ème} **Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** a eu lieu à Genève. Elle a permis l'adoption, non sans difficultés, d'un nouvel emblème de la Croix-Rouge, le « cristal rouge ». Plus que l'adoption de ce dernier, cette conférence a réussi à déboucher sur l'intégration, au sein du Mouvement de la Croix-Rouge duquel elle a toujours été exclue, de la société de secours israélienne Magen David. Pour faire bonne mesure, les Palestiniens, malgré que la Palestine ne soit pas un Etat souverain, ont été autorisés à rejoindre le Mouvement.²¹

Entwicklungspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.02.1997
LIONEL EPERON

Lancée officiellement au mois de février par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, la **campagne "La bourse pour la vie"** des oeuvres d'entraide "Action de carême" et "Pain pour le prochain" a eu pour objectif de sensibiliser tout au long de l'année la population suisse à la nécessité de promouvoir un commerce équitable dans le cadre des échanges économiques pratiqués avec les pays du Sud. Préoccupées par les effets de la mondialisation et de la libéralisation sur les pays en développement, les deux associations oecuméniques ont dans ce cadre pu s'appuyer sur certaines expériences concrètes, à l'image de la gamme de produits mis en vente par la Fondation Max-Havelaar.²²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.05.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Une Conférence Nord-Sud pour le **développement durable** s'est tenue au Palais fédéral à Berne. Organisée par une communauté de travail réunissant des ONG helvétiques, elle a permis de discuter de la solidarité de la Suisse avec les pays en voie de développement pour le début du prochain millénaire. Paru à cette occasion, un **sondage** a permis de faire le point sur différents sujets d'actualité concernant l'aide suisse. Une majorité des personnes interrogées (64,8%) estimait que l'aide suisse au développement devait rester à son niveau actuel ou augmenter (24%) et que la solidarité de la Suisse envers les populations défavorisées dans les pays en voie de développement était suffisante (56,1%).²³

1) Suisse, 3.12.88; 24 Heures, 17.12., 21.12. et 24.12.88; JdG, 19.12. et 23.12.88; NZZ, 23.12.88; L'Hebdo, 22.12.88.

2) Presse du 7.10.89; Suisse, 18.10.89; LM, 19.10.89.; Rapp.gest.,1989, p.36; Suisse, 23.1. et 24.1.89; JdG, 7.2.89.; 24 Heures, 7.10.89; L'Hebdo, 9.11. et 21.12.89.

3) Presse des 9.- 15.8.90.; Rapp.gest., 1990, p.48

4) Suisse, 10.8.90; Presse du 11.8.90 et 16.8.90.

5) Presse des 7.- 9.10.90 et 12.10. et 15.10.90.

6) JdG, 22.2.91; LM, 22.2.91; presse du 29.3. et 19.8.91.

7) Presse du 26.2.91; Suisse, 5.3.91.

8) Presse des 3.4. et 1.5.92.

9) JdG, 19.6.93; NQ, 22.6.93; NZZ, 6.7.93; TA, 26.8.93; presse des 31.8, 1.9 et 2.9.93.; La Suisse et le monde, 1993, no 3, p. 10 ss.

10) Presse du 20.3.93; NZZ, 10.4.93; JdG, 7.8.93; BaZ, 23.12.93 (interview de C. Sommaruga).

11) BO CE, 1995, p. 1103 ss.; presse des 7.9, 15.11 et 6.12.95.

12) Presse du 29.4.96; Lib., 24.6.96; NZZ, 30.4.96; NQ, 25.6.96.

13) BO CE, 1997, p. 1023; BO CE, 1997, p. 717 ss.; BO CN, 1997, p. 899 ss; FF, 1997, IV, p. 746.

14) LT, 2.4.98.

15) JdG, 27.2.98 (Cotti); LT, 2.4.98 (restructuration et droits de la personne) et NZZ 5.5.98 (restructuration); LT, 22.6.98

(Fondation); TG, 28.8.98 (Kellenberger).

16) Presse du 12.8 et 13.8 (50ème) et 22.12.99 (Kellenberger).

17) LT, 3.11.01; LT, 9.5.01

18) Presse vom 20.10.11.

19) LT, 26.6.12.

20) LT, 20.4.09.

21) LT et TA, 23.6.06.

22) NZZ, 13.2.97; presse des 14.2 et 17.2.97.

23) LT, 25.5.98.